



Complément Jeunes

Guide des bonnes pratiques
en itinérance

JEUNES

Les jeunes en situation d'itinérance constituent un groupe diversifié présentant un large éventail de caractéristiques et d'expériences, en fonction par exemple de leur genre, de leur origine culturelle ou de leur orientation sexuelle. Toutefois, un certain nombre d'éléments qui leur sont spécifiques sont à considérer.

QUI SONT LES JEUNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?

On considère généralement comme des jeunes en situation d'itinérance des jeunes âgés de 13 à 24 ans « qui vivent indépendamment de leurs parents ou gardiens et qui n'ont pas les moyens ni la capacité d'acquérir une résidence stable, sécuritaire et permanente^[01] ».

On estime à 20 % la proportion de jeunes âgés de 13 à 24 ans parmi les personnes en situation d'itinérance au Canada. Selon l'Enquête canadienne sur l'itinérance chez les jeunes de 25 ans et moins, de 35 000 à 40 000 jeunes feraient l'expérience de l'itinérance au cours d'une année au pays^[02]. Au Québec, lors du dénombrement réalisé dans 11 régions le 24 avril 2018, 6 % des personnes dénombrées étaient âgées de moins de 18 ans et 21 % étaient âgées de 18 à 29 ans^[03].

Environ 63 % des jeunes ayant eu recours à un service d'hébergement d'urgence en 2016 au Canada étaient des garçons, et 35 % étaient des filles^[04]. C'est d'ailleurs parmi les jeunes qu'on retrouverait la plus grande proportion de filles et de femmes^[04]. Au Québec, les femmes représentaient 34 % des personnes de moins de 30 ans dénombrées en avril 2018, alors qu'elles constituaient 26 % des personnes âgées de 30 à 49 ans et 18 % des personnes âgées de 50 ans et plus^[03].

L'Enquête canadienne sur l'itinérance chez les jeunes a révélé que les jeunes Autochtones, les jeunes s'identifiant comme LGBTQ+ et les jeunes issus d'une minorité raciale sont surreprésentés parmi les jeunes en situation d'itinérance au Canada^[02]. Parmi les jeunes âgés de 13 à 24 ans enquêtés, près du tiers se sont identifiés comme autochtones (31 %), comme personnes LGTBQ2S (30 %) ou comme personnes racisées (28 %)^[02]. Au Québec, lors du dénombrement de 2018, les jeunes de moins de 30 ans rencontrés étaient eux aussi nombreux à déclarer une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle (19 % contre 12 % pour l'ensemble des répondants), avec 3 % déclarant un autre genre qu'homme ou femme (contre 2 % pour l'ensemble des répondants). La proportion de jeunes déclarant une identité autochtone était toutefois égale à celle obtenue pour l'ensemble des répondants (15 %)^[03].

Les situations d'itinérance vécues par les jeunes prennent plusieurs formes, y compris des formes moins visibles^[02]. Les données du dénombrement de 2018 donnent à penser que les jeunes de moins de 30 ans seraient moins enclins que leurs aînés à fréquenter les ressources d'hébergement d'urgence et plus nombreux dans les ressources de transition^[03].

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LEURS TRAJECTOIRES VERS L'ITINÉRANCE ?

Le passage à l'itinérance chez les jeunes, comme pour l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, est caractérisé par l'articulation de réalités structurelles, institutionnelles et interpersonnelles^[05].

La situation d'itinérance chez les jeunes peut survenir lorsque leur milieu de vie n'est plus perçu comme un espace accueillant et sécuritaire, notamment en raison de dynamiques discriminatoires, de conflits, voire de situations de violence, de négligence ou d'abus^[06-09], ou encore en raison d'évènements contribuant à un sentiment de déracinement. Le désir d'émancipation et de recherche d'indépendance pousserait ainsi certains jeunes à rompre avec leur milieu de vie et à faire l'expérience de l'itinérance^[10-13]. La pauvreté, la précarité

économique, ainsi que l'instabilité résidentielle peuvent aussi engendrer du stress et des conflits au sein des milieux de vie, de telle sorte que le domicile n'est plus perçu comme un espace sécuritaire^[14].

Les jeunes Autochtones, les jeunes s'identifiant comme LGBTQ+ et les jeunes issus d'une minorité raciale seraient exposés à des systèmes et à des mécanismes d'oppression qui engendrent davantage de discrimination et de stress^[02]. L'homophobie, la transphobie^[15] et le racisme^[16] dont peuvent être victimes ces jeunes au sein des différents milieux de vie — tels que dans leur famille, à l'école ou dans les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation — pourraient les conduire vers la situation d'itinérance. Les difficultés d'insertion sociale et d'exclusion spécifiques vécues par les jeunes issus de certaines communautés autochtones, parfois accompagnées de violences, accentueraient la marginalisation et la désaffiliation sociale et pourraient se traduire par un passage à l'itinérance^[17].

Les conditions d'existence difficiles avant la situation d'itinérance peuvent contribuer au développement chez les jeunes de troubles liés à l'utilisation d'une substance, ou de troubles mentaux qui peuvent aussi être associés au passage à l'itinérance. Les recherches démontrent aussi que les activités criminelles, les troubles d'apprentissage et le décrochage scolaire contribuent à ce que certains jeunes quittent leur domicile^[18-20].

De plus, la plupart des jeunes en situation d'itinérance auraient vécu une forme de déracinement de leur milieu familial : interventions plus ou moins nombreuses des services de protection de la jeunesse, placements à répétition en famille d'accueil ou en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation ou autres expériences de séparation, de traumatismes d'attachement et de désengagement parental^[21-23]. Une enquête montréalaise réalisée en 2016 révélait qu'environ un tiers des jeunes en situation d'itinérance de 30 ans et moins avaient vécu en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation durant plus de 6 mois au cours de leur vie. Notons que cette proportion grimpait à 52 % chez les jeunes en situation d'itinérance qui dormaient à l'extérieur^[24]. La situation d'itinérance peut ainsi être liée à un soutien insuffisant lors de la sortie de différentes organisations de prise en charge, telles que les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (par exemple, au moment de la fin des services à 18 ans), les centres hospitaliers et les ressources communautaires, ou lors de la transition entre ces organisations^[01,25]. En quittant ces milieux, les jeunes peuvent ne pas disposer de tous les moyens et du soutien requis pour une insertion

sociale positive. Ils peuvent souffrir, par exemple, d'un manque d'ancrage et de sentiment d'appartenance^[21]. Ajoutons que le risque de se retrouver en situation d'itinérance augmente lorsque les jeunes fuguent d'un établissement^[26].

Les premiers contacts avec l'itinérance se font parfois tôt : 40 % des jeunes participants à l'Enquête canadienne sur l'itinérance chez les jeunes ont vécu leur premier épisode d'itinérance avant 16 ans^[02]. Dans le dénombrement de 2018 au Québec, plus du tiers des jeunes dénombrés ont déclaré que leur premier épisode d'itinérance remontait à cinq ans ou plus^[03]. Un passage hâtif à l'itinérance chez les jeunes pourrait être associé à des difficultés antérieures plus grandes ainsi qu'à des situations d'adversité plus marquées en contexte d'itinérance^[02].

LEURS EXPÉRIENCES : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

L'expérience de l'itinérance peut prendre différentes significations selon les jeunes, et peut être comprise en fonction des enjeux identitaires importants propres à cette période de la vie. Pour certains, l'itinérance constitue une expérience de socialisation et de reconnaissance par les pairs qui contribue à leur processus de construction identitaire et d'émancipation vers la vie adulte^[11,27,28]. Certains éprouveraient une curiosité pour le mode de vie associé à la rue^[11,29]. Pour d'autres, l'itinérance pourrait être vécue comme une expérience d'humiliation, de disqualification sociale, voire de remise en question de leur identité^[28,30,31].

Certains jeunes associés au milieu de la rue peuvent ne pas s'identifier en tant que personnes itinérantes. Cela pourrait être lié à l'aspect transitoire de l'itinérance pour certains d'entre eux. L'ancrage dans l'itinérance pourrait se faire de manière graduelle et épisodique, au fil du temps^[14]. Les données du dénombrement de 2018 permettent de penser en effet que les jeunes âgés de moins de 30 ans auraient tendance à faire des va-et-vient entre l'itinérance et diverses formes de logement, alors que chez les personnes plus âgées les épisodes d'itinérance dureraient plus longtemps^[03]. Les jeunes dénombrés lors de cette étude étaient aussi proportionnellement plus nombreux que les personnes des autres groupes d'âge à avoir vécu plus d'un épisode d'itinérance au cours de l'année (43 % comparativement à 30 %)^[03].

En contexte d'itinérance, certains jeunes peuvent adopter des comportements qui compromettent leur sécurité et leur santé physique et mentale : abus d'alcool ou de substances psychoactives, activités illégales, comportements sexuels à risque^[28,32-35]. Ces comportements

peuvent survenir en réponse au stress et au traumatisme liés à leur situation passée ou actuelle, à la nécessité de subvenir à leurs besoins de base^[14] ou au désir de renforcer leur appartenance à un groupe^[28]. Le travail du sexe en tant qu'activité de survie touche les jeunes LGBTQ+^[36] et les jeunes femmes^[37], mais aussi les jeunes hommes^[38].

La présence visible des jeunes dans l'espace public serait souvent associée à la déviance^[30,39]. En raison de l'inconfort qu'ils suscitent, les jeunes en situation d'itinérance seraient sujets à une forme de discrimination systémique pouvant se traduire par une surjudiciarisation^[30,40]. Les personnes de moins de 35 ans, particulièrement les moins de 25 ans, seraient plus souvent arrêtées que leurs aînées pour des infractions de sollicitation, d'entrave à la circulation ou parce qu'elles se sont trouvées dans un parc après les heures d'ouverture^[30]. Plus de 50 % des jeunes en situation d'itinérance auraient fait un passage d'une nuit ou plus en centre de détention ou dans une unité pour jeunes contrevenants en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation^[12].

Les jeunes seraient également susceptibles d'être en contact avec le système de justice en tant que victimes^[14]. L'Enquête canadienne sur l'itinérance chez les jeunes de 25 ans et moins a révélé que les jeunes en situation d'itinérance seraient sept fois plus susceptibles (60 %) d'être victimes d'un acte criminel violent que la population générale (8 %). Ils seraient aussi nombreux (63 %) à rapporter plus d'un tel épisode dans la dernière année. Les femmes (37 %) et les jeunes transgenres ou non binaires (41 %) étaient plus nombreux à avoir vécu une agression sexuelle dans la dernière année. L'étude a aussi révélé que plus les jeunes quittent tôt le milieu familial, plus ils sont vulnérables face aux agressions sexuelles^[02].

Une proportion importante de jeunes en situation d'itinérance présentent des troubles mentaux. Si la présence d'un trouble mental peut avoir contribué au passage vers l'itinérance, d'autres auraient développé ces troubles en raison même des difficultés et du stress liés à leurs conditions d'existence. Une publication portant sur les conditions de vie des jeunes Montréalais en situation d'itinérance évoque une intensification des troubles mentaux chez ces derniers comparativement à 1990^[41]. Les problèmes les plus courants seraient la dépression majeure (31 %), le trouble bipolaire (27 %) et le syndrome de stress post-traumatique (36 %)^[42]. De plus, 42 % des jeunes rencontrés dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'itinérance chez les jeunes de 25 ans et moins avaient déjà fait au moins une tentative de suicide^[02].

Une autre particularité de l'expérience de l'itinérance chez les jeunes serait le début de la parentalité. Le désir d'enfant peut être fort chez les jeunes en situation d'itinérance et la parentalité peut inspirer chez les jeunes de la fierté, une motivation à s'en sortir et l'espoir d'un avenir meilleur^[43,44]. À Montréal, une étude de 2005 a révélé que près de 50 % des jeunes femmes en situation d'itinérance ont déjà fait l'expérience d'une grossesse et que 26 % d'entre elles sont devenues mères^[45]. Dans une étude plus récente menée aux États-Unis auprès de jeunes âgés de 14 à 26 ans dans des ressources d'hébergement d'urgence pour jeunes, 24 % des jeunes hommes et 29 % des jeunes femmes rapportaient avoir au moins un enfant^[46].

La parentalité raviverait toutefois chez plusieurs jeunes en situation d'itinérance le souvenir de leur propre passé difficile. Plusieurs d'entre eux chériraient le désir de ne pas répéter leur propre histoire avec leurs enfants^[43]. Elle ferait également ressentir plus vivement aux jeunes la précarité de leur situation actuelle^[43,44]. Dans une étude américaine, les jeunes qui avaient ou qui attendaient un enfant étaient plus susceptibles que les autres d'associer le passage à l'itinérance à l'incapacité de payer leur loyer^[44].

La parentalité en situation d'itinérance peut se vivre différemment chez les femmes et chez les hommes. Les hommes seraient moins susceptibles que les femmes de vivre avec leurs enfants^[44]. Ils seraient aussi moins portés à évoquer spontanément leurs enfants dans une relation d'intervention^[47].

QUELS SONT LES BESOINS PARTICULIERS DES JEUNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?

Ne pouvant pas toujours compter sur le soutien de leur propre réseau, les jeunes en situation d'itinérance pourraient bénéficier de l'accompagnement de personnes de confiance, ainsi que d'aide matérielle, notamment lorsqu'ils vivent des transitions, comme la sortie de différentes organisations de prise en charge ou les passages d'un service jeunesse à un service adulte^[25,48]. Cela vaudrait aussi pour les transitions spécifiquement liées au passage à l'âge adulte, comme devenir parent^[49].

En raison de leur âge et de leur histoire (d'instabilité, de conflit familial, de placement en milieu substitut), les jeunes en situation d'itinérance pourraient bénéficier de services les aidant à développer leur autonomie dans différentes sphères de leur vie et à réaliser leurs aspirations^[49]. Ils peuvent avoir besoin d'information sur les formations et les programmes

d'employabilité existants et d'un soutien pour entamer un processus de raccrochage scolaire ou de recherche d'emploi^[49], ainsi que d'aide pour des démarches concrètes comme l'obtention d'une aide financière de dernier recours ou d'un logement ou la mise en train d'une planification budgétaire^[14].

Les jeunes auraient besoin que l'accompagnement à leur endroit se fasse dans le respect du sens qu'ils donnent à leurs expériences et à leur avenir (et non en fonction de normes sociales, notamment celles encadrant certains programmes jeunesse)^[27]. À titre d'exemple, contrairement aux attentes, les jeunes en situation d'itinérance peuvent être moins pressés que leurs pairs plus âgés à trouver un logement où ils pourront s'installer de manière définitive^[03,50]. Ils auraient aussi besoin de services qui tiennent compte de leurs besoins particuliers, par exemple des troubles d'apprentissage^[03], ainsi que de services de défense des droits afin de lutter contre le profilage social et la discrimination à leur endroit^[41].

QUELS SONT LES OBSTACLES À L'UTILISATION DES SERVICES ?

La culture organisationnelle de certains services serait mal adaptée aux réalités des jeunes en situation d'itinérance. Le manque de sécurité et d'humilité culturelle de certains milieux peut amener des jeunes à les éviter pour ne pas subir de la discrimination transphobe ou homophobe^[51]. D'autre part, les heures limitées de certaines ressources et certains services peuvent être difficilement conciliables avec leur mode de vie^[52,53]. De plus, bien qu'il soit documenté que de nombreux jeunes possèdent un ou plusieurs animaux de compagnie, qui leur permettent de combler d'importants besoins affectifs^[54], la plupart des ressources d'hébergement d'urgence refusent les animaux^[55].

Les services pour adultes peuvent être mal adaptés aux besoins spécifiques des jeunes adultes en situation d'itinérance^[29]. Certains programmes de soutien financier exigeant une autonomie résidentielle, comme les prêts et bourses, peuvent leur être inaccessibles. Les jeunes pères en situation d'itinérance, en particulier, auraient de la difficulté à trouver du soutien en lien avec leur rôle parental. D'une part, les hébergements transitoires accueillant les jeunes pères accompagnés de leurs enfants sont rares. D'autre part, les intervenants auraient tendance à proposer à ces hommes des interventions visant leur employabilité, les renvoyant ainsi à un rôle traditionnel de genre, plutôt que de proposer des interventions visant à soutenir ou à développer leurs capacités parentales et à améliorer leur relation avec leur(s) enfant(s)^[47].

Certains jeunes en situation d'itinérance hésiteraient à utiliser les services en raison de mauvaises expériences. Des relations antérieures difficiles avec des adultes et des intervenants peuvent générer de la méfiance vis-à-vis de ceux-ci^[56]. Ils peuvent aussi chercher à cacher leur situation aux professionnels^[29]. Les jeunes pris en charge par des services de protection de la jeunesse, par exemple, peuvent craindre d'être dénoncés aux autorités, notamment s'ils sont en fugue ou s'ils participent à des activités criminelles^[29]. D'autres jeunes mineurs éviteraient d'utiliser les services à cause de conceptions erronées, par exemple la croyance que l'accompagnement ou le consentement écrit d'un adulte est requis pour obtenir des services en tant que mineur^[29]. Les jeunes peuvent aussi simplement méconnaître les services disponibles^[57].

QUELLES SONT LES PISTES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER ?

- Rendre les ressources disponibles visibles, accessibles, attirantes, flexibles, sensibles à la culture des jeunes et à leur réalité ethnoculturelle^[13].
- Rejoindre, par le biais de travailleurs de rue et de pairs aidants, les jeunes qui ne sollicitent pas les services. L'intervention de proximité (être là où ils se trouvent) permettrait d'établir le lien de confiance^[58]. Consulter la [*Grille d'auto-évaluation pour l'observation dans les milieux*](#) pour des idées sur comment faire un pas de plus vers les jeunes en marge des services.
- Proposer des services centrés sur les besoins exprimés par les jeunes et axés sur leur empowerment afin de favoriser leur adhésion aux interventions et le développement de leur autonomie^[09].
- Tenir compte du stade de développement cognitif et émotionnel des jeunes dans l'intervention^[34].
- Agir rapidement auprès des jeunes qui font nouvellement l'expérience de l'itinérance pour éviter les effets négatifs d'une situation d'itinérance qui perdure^[02].
- Pour les jeunes en fugue, examiner avec eux les raisons qui les ont menés à partir de leur domicile ou d'un établissement pour déterminer si un éventuel retour serait dans leur intérêt^[59].

- Faire preuve de vigilance quant au risque suicidaire étant donné, entre autres, l'impact des conditions de vie en situation d'itinérance sur la santé psychologique des jeunes^[60].
- Faire preuve de vigilance par rapport à la consommation excessive de substances psychoactives qui peut mener à des surdoses^[60]. *Consulter la fiche [Soutenir les personnes présentant un trouble lié à l'utilisation d'une substance et un trouble mental](#) pour plus de pistes sur la façon d'accompagner ces personnes.*
- S'ils consomment des substances psychoactives ou adoptent des pratiques à risque, accompagner les jeunes selon une approche basée sur la réduction des méfaits : leur donner de l'information précise et de qualité sur les effets et les conséquences sur la santé mentale, physique et sexuelle ainsi que sur les ressources disponibles. Cette approche permettrait, notamment, de favoriser leur engagement^[61].
- Offrir un soutien lors de la transition de l'itinérance vers le logement ou l'hébergement et faire un suivi^[14,62]. Au besoin, assurer l'arrimage avec les réseaux d'habitation ou l'organisme offrant l'hébergement. *Consulter la fiche [Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle](#) pour en savoir plus.*
- Offrir un accompagnement pour l'obtention de l'aide financière de dernier recours au besoin et offrir des informations sur différents programmes de retour aux études, de formation et de préemployabilité existants^[14,49].
- Assurer aux jeunes parents en situation d'itinérance (tant jeune père que jeune mère) et à leurs enfants un soutien adapté à leurs besoins sur le long terme. Les besoins peuvent être de divers ordres : un soutien psychologique, un soutien concernant les capacités parentales, la connaissance des ressources ou des activités destinées aux familles dans la communauté, un accompagnement dans les démarches administratives, etc.^[43,44].
- Accompagner les jeunes dans le développement de leur réseau social afin qu'ils développent une appartenance à un groupe identitaire de leur choix.
- Explorer la présence de relations significatives dans l'histoire des jeunes et leur intérêt à recréer certains liens. Les accompagner dans cette démarche s'ils le souhaitent.

Pour des pistes sur comment accompagner les jeunes lors de transitions impliquant un passage en hébergement, tel qu'en centre de réadaptation pour des jeunes en difficulté d'adaptation, consulter la fiche [Assurer le relais avant, pendant et après un passage en hébergement dans un établissement ou dans un organisme.](#)

POUR EN SAVOIR PLUS

COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES JEUNES APPARTENANT À CERTAINS SOUS-GROUPES DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE :

- [Femmes](#)
- [Hommes](#)
- [Personnes immigrantes](#)
- [Personnes LGBTQ+](#)
- [Personnes des Premières Nations et Inuit](#)

LISTE DES RÉFÉRENCES

01. Observatoire canadien sur l'itinérance. (2016). *Définition canadienne de l'itinérance chez les jeunes*. www.rondpointdelitinerance.ca/definitionlitinerancejeunes
02. Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S., et Schwan, K. (2016). *Without a home: The National Youth Homelessness Survey*. Canadian Observatory on Homelessness Press. <https://homelesshub.ca/sites/default/files/WithoutAHome-final.pdf>
03. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018* (p. 267). Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002292/>
04. Duchesne, A., Rivier, J., Hunter, P., et Cooper, I. (2019). *Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2016*. Emploi et développement social Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html>
05. Roy, S., et Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions*. Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/itinerance-questions-1561.html>
06. Thrane, L. E., Hoyt, D. R., Whitbeck, L. B., et Yoder, K. A. (2006). Impact of family abuse on running away, deviance, and street victimization among homeless rural and urban youth. *Child Abuse & Neglect*, 1117-1128. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2006.03.008>

07. Tyler, K. A., et Bersani, B. E. (2008). A longitudinal study of early adolescent precursors to running away. *The Journal of Early Adolescence*, 28(2), 230-251.
<https://doi.org/10.1177/0272431607313592>
08. Tyler, K. A., Hoyt, D. R., Whitbeck, L. B., et Cauce, A. M. (2001). The effects of a highrisk environment on the sexual victimization of homeless and runaway youth. *Violence and Victims*, 16(4), 441-455.
09. Whitbeck, L. B., et Hoyt, D. R. (1999). *Nowhere to grow: Homeless and runaway adolescents and their families*. Talyor & Francis. <https://www.routledge.com/Nowhere-to-Grow-Homeless-and-Runaway-Adolescents-and-Their-Families/Whitbeck/p/book/9780202305844>
10. Hamel, S., Flamand, S., Di Tirro, A., Courchesne, A., Crête, C., et Crépeau-Fernandez, S. (2012). *Rejoindre les jeunes mineurs en fugue dans la rue. Une responsabilité commune en protection de l'enfance. Rapport final* (p. 274). Dans la rue. <https://jeunesenfugue.ca/wp-content/uploads/2011/03/rapport-mineurs-version-du-10-avril-2012-FINAL.pdf>
11. Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Presses de l'Université du Québec.
12. Agence de la santé publique du Canada. (2006). *Street youth in Canada: Findings from enhanced surveillance of Canadian street youth, 1999-2003*. Agence de la santé publique du Canada. http://www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/reports_06/pdf/street_youth_e.pdf
13. Fortier, J., et Roy, S. (1996). Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques. *Cahiers de recherche sociologique*, 27, 127-152.
<https://doi.org/10.7202/1002360ar>
14. Gaetz, S. A. (2014). *Coming of age: Reimagining the response to youth homelessness in Canada*. The Canadian Observatory on Homelessness Press. https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/ComingOfAgeHH_0.pdf
15. Abramovich, A., et Shelton, J. (dir.). (2017). *Where am I going to go? Intersectional approaches to ending LGBTQ2S youth homelessness in Canada & the U.S.* Canadian Observatory on Homelessness Press. https://homelesshub.ca/sites/default/files/Where_Am_I_Going_To_Go.pdf
16. Springer, J., Lum, J., et Roswell, T. (2013). Policy challenges to homelessness among Caribbean youth in Toronto. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (p. 445-467). Canadian Homelessness Research Network Press. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/26SPRINGERweb.pdf>
17. Baskin, C. (2013). Shaking off the colonial inheritance: Homeless Indigenous youth resist, reclaim and reconnect. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A.

- Marsolais (dir.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (p. 405-424). Canadian Homelessness Research Network Press. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/24BASKINweb.pdf>
18. Baker Collins, S. (2013). Childhood stress and mobility among rural homeless youth. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (p. 53-74). Canadian Homelessness Research Network Press. <https://www.homelesshub.ca/resource/4-childhood-stress-and-mobility-among-rural-homeless-youth>
 19. Karabanow, J. (2004). *Being young and homeless: Understanding how youth enter and exit street life*. Peter Lang. <https://ighhub.org/resource/being-young-and-homeless-understanding-how-youth-enter-and-exit-street-life>
 20. Rodrigue, S. (2016). *Regards sur la société canadienne*. L'itinérance cachée au Canada (rapport de recherche ; p. 13). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.htm>
 21. Lussier, V., Poirier, M., Letendre, R., et Michaud, P. (2002). La quête au cœur de l'absence : les réseaux relationnels de jeunes adultes itinérants. *Revue québécoise de psychologie*, 23(3), 79-101.
 22. Piote, M., Nadeau, J., et Aubin, D. (2004). *Intervenir auprès des jeunes parents marginalisés* (texte inédit présenté à la 4e conférence internationale du Service social en santé et en santé mentale tenue à Québec du 23 au 27 mai 2004).
 23. Gagnon, I., et Plamondon, M. (2014). *Guide sur les pratiques relatives au traitement des fugues des jeunes hébergés dans les unités de vie et les foyers de groupe de centres jeunesse* (p. 53). Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000171/>
 24. Latimer, E., Méthot, C., et Cao, Z. (2016). *Je compte Mtl 2015. Enquête complémentaire sur les personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 août 2015* (p. 122). Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/rapport_enquete_complementaire_final_rev2.pdf
 25. Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A., et Silva-Ramirez, R. (2019). *Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte. Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés* (p. 21). Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) / ENAP. <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>
 26. Poirier, M., Chanteau, O., Marcil, F., et Guay, J. (2007). La prévention de l'itinérance et l'autonomisation des jeunes placés en Centre jeunesse. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.),

L'itinérance en questions (p. 291-307). Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/itinérance-questions-1561.html>

27. Colombo, A. (2013). Défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de la rue. *Lien social et Politiques*, 70, 171-187. <https://doi.org/10.7202/1021162ar>
28. Côté, P.-B., Blais, M., Bellot, C., et Manseau, H. (2016). Les relations affectives et sexuelles des jeunes en situation de rue : entre investissement et désinvestissement. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 17. <https://journals.openedition.org/sejed/8263>
29. Elliott, A. S. (2013). Répondre aux besoins de santé des jeunes de la rue. *Paediatrics & Child Health*, 18(6), 322-326. <https://doi.org/10.1093/pch/18.6.322>
30. Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M.-N., et Noël, V. (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal* (p. 144). Secrétariat national des sans-abri. <https://www.cremis.ca/publications/articles-et-medias/judiciarisation-et-criminalisation-des-populations-itinerantes-a-montreal-2005/>
31. Farrugia, D. (2010). The symbolic burden of homelessness: Towards a theory of youth homelessness as embodied subjectivity. *Journal of Sociology*, 47(1), 71-87. <https://doi.org/10.1177/1440783310380989>
32. Provencher, M.-A., Côté, P.-B., Blais, M., et Manseau, H. (2013). La prostitution en situation de rue. Une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal. *Service social*, 59(2), 93-107. <https://doi.org/10.7202/1019112ar>
33. Altena, A. M., Brilleslijper-Kater, S. N., et Wolf, J. R. L. M. (2010). *Effective interventions for homeless youth: A systematic review*. *American Journal of Preventive Medicine*, 38(6), 637-645. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2010.02.017>
34. Slesnick, N., Dashora, P., Letcher, A., Erdem, G., et Serovich, J. (2009). A review of services and interventions for runaway and homeless youth: Moving forward. *Children and Youth Services Review*, 31(7), 732-742. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2009.01.006>
35. MacDonald, S.-A. (2014). Managing risk: Self-regulation among homeless youth. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 31(6), 497-520. <https://doi.org/10.1007/s10560-014-0337-5>
36. Walls, N. E., et Bell, S. (2011). Correlates of engaging in survival sex among homeless youth and young adults. *Journal of Sex Research*, 48(5), 423-436. <https://doi.org/10.1080/00224499.2010.501916>
37. Côté, P.-B., Flynn, C., Blais, M., Manseau, H., et Fournier, É. (2017). *L'itinérance comme vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires : une analyse des relations intimes chez les jeunes*. *Service social*, 63(2), 85-98. <https://doi.org/10.7202/1046501ar>
38. Truchon, J.-F. (2012). *La prostitution masculine dans la rue : isolement, dissonances, vicissitudes et mécanismes de survie* (mémoire de maîtrise en sexologie, Université du

Québec à Montréal). <https://archipel.uqam.ca/5096/1/M12578.pdf>

39. Charest, R. (2003). Police et prise en charge des personnes itinérantes à Montréal. *Les Politiques Sociales*, 1-2, 66-77.
40. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec. (2009). *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal, un profilage social. Sommaire de l'avis de la Commission* (p. 7). https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/itinerance_sommaire.pdf
41. Conseil Jeunesse de Montréal. (2017). Jeunes et itinérance. *Dévoiler une réalité peu visible. Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal*. Conseil Jeunesse de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_jeunesse_fr/media/documents/cjm_itinerance_montage_imp_page.pdf
42. Kidd, S. (2013). Mental health and youth homelessness: A critical review. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Bucciari, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (p. 217-227). Canadian Homelessness Research Network Press. <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/handle/10315/27683>
43. Gagnon, E. (2017). *Paternité chez des « jeunes de la rue » : au cœur de la répétition, un paradoxe identitaire et la mise à mal du lieu de l'intimité* (thèse de doctorat en psychologie, Université du Québec à Montréal). <https://archipel.uqam.ca/9514/1/D3204.pdf>
44. Narendorf, S. C., Jennings, S. W., et Maria, D. S. (2018). Parenting and homeless: Profiles of young adult mothers and fathers in unstable housing situations. *Families in Society*, 97(3), 200-211. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.2016.97.29>
45. Roy, É., Godin, G., Haley, N., Boivin, J.-F., Claessens, C., et Vincelette, J. (2005). *L'hépatite C et les facteurs psychosociaux associés au passage à l'injection chez les jeunes de la rue. Rapport d'étape numéro 4*. Direction de santé publique de Montréal. https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/2-89494-467-5.pdf
46. Combs, K., Barman-Adhikari, A., Begun, S., et Rice, E. (2020). Relationships between parenting and dangerous substance use behaviors among youth experiencing homelessness. *Journal of the Society for Social Work and Research*, 11(1), 1-20. <https://doi.org/10.1086/707341>
47. Mayol, S. (2014). De l'homme sans domicile au père sans logement personnel : tensions de genre dans l'intervention sociale. *Le Télémaque*, 46(2), 119-133. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/tele.046.0119>
48. Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2014). *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 — Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-846-02W.pdf>

49. Stewart, M., Reutter, L., Letourneau, N., Makwarimba, E., et Hungler, K. (2010). Supporting homeless youth: Perspectives and preferences. *Journal of Poverty*, 14(2), 145-165. <https://doi.org/10.1080/10875541003711631>
50. McAll, C., Roy, L., Coulombe, S., Doucet, M.-J., et Nancy, K. (2019). *L'approche globale en accompagnement résidentiel. Un projet portant sur les différentes pratiques en accompagnement résidentiel des populations en situation d'itinérance ou à risque au Québec* (rapport final). Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/lapproche-globale-en-accompagnement-residentiel-un-projet-portant-sur-les-differentes-pratiques-en-accompagnement-residentiel-des-populations-en-situation-ditinerance-ou-a-risque/>
51. Abramovich, I. A. (2012). No safe place to go—LGBTQ youth homelessness in Canada: Reviewing the literature. *Canadian Journal of Family and Youth / Le Journal Canadien de Famille et de la Jeunesse*, 4(1), 29-51. <https://doi.org/10.29173/cjfy16579>
52. Aviles, A., et Helfrich, C. (2004). Life skill service needs: Perspectives of homeless youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 33(4), 331-338. <https://doi.org/10.1023/B:JOYO.0000032641.82942.22>
53. Garrett, S. B., Higa, D. H., Phares, M. M., Peterson, P. L., Wells, E. A., et Baer, J. S. (2008). Homeless youths' perceptions of services and transitions to stable housing. *Evaluation and Program Planning*, 31(4), 436-444. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2008.04.012>
54. Couvy, C. (2019). *Chiennes de vies : la relation anthropozoologique, un angle mort de l'intervention en itinérance ?* (mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal). https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/22768/Couvy_Chloe_2019_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y
55. Lem, M., Coe, J. B., Haley, D. B., Stone, E., et O'Grady, W. (2016). *The protective association between pet ownership and depression among street-involved youth: A cross-sectional study*. *Anthrozoös*, 29(1), 123-136. <https://doi.org/10.1080/08927936.2015.1082772>
56. Erickson, S., et Paige, J. (1998). *To dance with grace: Outreach & engagement to persons on the street* (p. 19). The 1998 National Symposium on Homelessness Research. http://www.urbancenter.utoronto.ca/pdfs/elibrary/1998_Outreach-Engagement.pdf
57. Skott-Myhre, H. A., Raby, R., et Nikolaou, J. (2008). Towards a delivery system of services for rural homeless youth: A literature review and case study. *Child & Youth Care Forum*, 37(2), 87-102. <https://doi.org/10.1007/s10566-008-9052-8>

58. Roberts, G., McCall, D., Stevens-Lavigne, A., Anderson, J., Paglia, A., Bollenbach, S., Wiebe, J., et Gliksman, L. (2001). *Preventing substance use problems among young people: A compendium of best practices* (p. 294). Canadian Centre on Substance Abuse. https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/hc-ps/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/adp-apd/prevent/young-jeune-eng.pdf
59. Collaborative Community Health Research Centre. (2002). *Research review of best practices for provision of youth services* (rapport de recherche ; p. 217). Ministry of Children and Family Development (BC). https://youthrex.com/wp-content/uploads/2019/05/best_practices_provision_of_youth_services.pdf
60. El Khouri, M., et Gagnon, J. (2011). L'impulsivité liée à la consommation et aux pratiques sexuelles chez des jeunes de la rue. *Drogues, santé et société*, 10(2), 185-229. <https://doi.org/10.7202/1013482ar>
61. Evenson, J., et Barr, C. (2009). *L'itinérance chez les jeunes au Canada — en route vers des solutions* (p. 48). Chez Toit. <http://learningcommunity.ca/lcwp/wp-content/uploads/2012/03/Full-French.pdf>
62. Kidd, S. A., Frederick, T., Karabanow, J., Hughes, J., Naylor, T., et Barbic, S. (2016). A mixed methods study of recently homeless youth efforts to sustain housing and stability. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 33, 207-218. <https://doi.org/10.1007/s10560-015-0424-2>

Principes clés: un premier pas dans le Guide

- Principes clés du Guide des bonnes pratiques en itinérance

Fiches sur les pratiques de base à adopter

- Accueillir des personnes en situation d'itinérance dans les services
- Répondre aux besoins et orienter dans les services
- Donner des soins de santé à des personnes en situation d'itinérance
- Accompagner des personnes en situation d'itinérance

Fiches sur les situations défi rencontrées dans l'intervention

- Protéger les personnes lorsque leur état ou la situation le requiert
- Susciter l'engagement et l'implication chez les personnes
- Comprendre et agir auprès des personnes dont les comportements dérangent
- Soutenir les personnes présentant un trouble lié à l'utilisation d'une substance et un trouble mental
- Accompagner des personnes en contact avec la justice
- Assurer le relais avant, pendant et après un passage en hébergement dans un établissement ou dans un organisme
- Intervenir auprès des personnes lors d'un passage en centre hospitalier
- Agir sur l'instabilité résidentielle pour prévenir le passage vers l'itinérance
- Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle
- Accompagner les personnes des Premières Nations et les Inuit en situation d'itinérance

Compléments d'information sur certaines populations

- Femmes
- Hommes
- Jeunes
- Personnes âgées
- Personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Personnes ayant une déficience physique
- Personnes immigrantes
- Personnes LGBTQ+
- Personnes des Premières Nations et Inuit

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021).
Guide des bonnes pratiques en itinérance. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

ÉDITION

La Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le Guide des bonnes pratiques en itinérance découle du mandat confié au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et réalisé par le CREMIS grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux et en collaboration avec ce dernier, afin d'appuyer le déploiement de la *Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir*, dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN: 978-2-550-86646-6 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable du CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Pour citer ce document:

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021). *Guide des bonnes pratiques en itinérance*. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

© CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2021